



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge

après dépôt de l'acte ay-greffe

Réservé Moniteur belge



0 2 ACUT 2019

au greife du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelies

N° d'entreprise : 0719.433.360

Dénomination

(en entier): AYMAX Benelux

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Adresse complète du siège : Avenue des Arts 56 - 1000 BRUXELLES

Objet de l'acte : Cession de parts

Extrait de l'Assemblée Générale du 17/07/2019.

L'assemblée accepte le transfert de 70 actions entre Monsieur BLANCHARD Christophe (10 actions), Monsieur CARIOU Maxime (30 actions), Monsieur DAKNOU Aymen (30 actions) à AYMAX CONSULTING ayant son siege social à 14 rue du Général Audran 92400 Courbevoie (France).

La situation actuelle des actions est donc :

Monsieur BLANCHARD Christophe: 0 action

Monsieur CARIOU Maxime: 0 action Monsieur DAKNOU Aymen: 0 action AYMAX CONSULTING: 100 actions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 30, après rédaction du présent P.V.

BLANCHARD Christophe

Administrateur

CARIOU Maxime

Administrateur

DAKNOU Aymen Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B ;

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).